

sens. Avoue que tu le hais, Kalu !

— Je le hais, répondit celui-ci, avec calme.

— Et tu crois en lui ?

— Non.

Jaguarita poussa un cri sauvage, et, saisissant sur la table près de laquelle elle se tenait debout, une petite dague malaise, elle l'éleva à la hauteur de la poitrine de l'Indien.

— Dis que tu as menti ! cria-t-elle ; rétracte ce blasphème, ou, quoique le même sang coule dans nos veines, quoique nous ayons puisé la vie à la même source, tu vas mourir !

Un seul coup, une seule égratignure, et Kalu était mort.

Cependant il demeura calme et impassible, les yeux toujours fixés sur ceux de Jaguarita.

Un sourire de mépris entr'ouvrit ses lèvres.

— Frappe, dit-il, et frappe au cœur. Mais je te le répète, tu n'as jamais touché le sien.

La dague trembla dans la main de l'Indienne, mais elle ne s'abaissa pas.

— Il est faux ? murmura-t-elle ; tu peux le jurer ?

Kalu étendit la main droite.

Je le jure, dit-il, sur la mémoire de notre mère.

La dague tomba de la main de Jaguarita ; et, par une révolution de sentiments, elle cacha son visage avec les plis de sa robe, et sanglota.

Kalu posa la main sur son bras.

— Assieds-toi, Jaguarita, dit-il ; assieds-toi, et quand tu m'auras écouté, nous songerons aux moyens de nous venger.

— Nous venger ! répéta-t-elle.

Et alors, elle rejeta en arrière ses longs cheveux noirs qui cachaient ses yeux humides de larmes, et redressa fièrement la tête d'un air de défi et de menace.

Il y avait en elle quelque chose du lion du désert qui sent le danger et qui s'apprête à l'affronter.

— J'aime Rodolphe Mortagne, dit-elle, le regard voilé par les pleurs, et quoique le serment que tu viens de prononcer me soit deux fois sacré, je ne puis croire...

Kalu lui montra les coussins.

— Assieds-toi, dit-il ; écoute, et tu seras son juge.

Jaguarita obéit machinalement.

A mesure que Kalu parlait, son visage devenait d'une pâleur livide. Ses yeux se séchèrent et s'emplitrent d'une sombre lumière ; ses narines se dilatèrent, et ses lèvres se serrèrent.

— Son nom ? demanda-elle, d'une voix basse et étouffée. Kalu, je veux son nom.

Le Javanais s'approcha d'elle, et lui murmura quelques mots à l'oreille.

Puis, le triomphe du tigre sur les lèvres, il se glissa en un clin d'œil, hors de la chambre.

Jaguarita, la tête cachée dans les coussins, était plongée, dans de sombres réflexions, quand une sorte de gémissement attira son attention.

Elle releva la tête, et vit deux yeux ronds et brillants qui étaient fixés sur elle.

C'étaient ces mêmes yeux que Rodolphe Mortagne avait remarqués.

C'étaient ceux d'un animal, et du plus terrible, encore, de son espèce, de la panthère noire de Java.

Petite, mais dotée d'une force énorme, longue de corps, mais souple comme un serpent ; la tête ronde, et la peau rayée, elle était aussi gracieuse qu'elle était dangereuse.

Dangereuse ! oui, mais pas pour Jaguarita.

Elle lui était, à elle, fidèle comme un chien, douce et gentille comme un agneau.

(A continuer)

## ACTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1869

Le Soussigné donne avis que le vingt-deux du courant il a été nommé Syndic Officiel pour le Comté de Temiscouata, en vertu du dit acte, par le Juge du District de Kamouraska.

J. ELZ. POULIOT,

Avocat.

Rivière-du-Loup, 24 mars 1870.

## DICTIONNAIRE GÉNÉALOGIQUE

Nous donnons avis que les bulletins des souscriptions au *Dictionnaire Généalogique des Familles Canadiennes* par M. l'Abbé TANGUAY, seront reçues au Bureau du soussigné et par nos agents aux conditions du *Prospectus*, c'est-à-dire à \$2.50 le volume, jusqu'au premier Juin prochain, en conséquence des retards qui ont eu lieu dans la distribution des prospectus.

E. SENÉCAL, Editeur,  
Rue St. Vincent, No. 10, Montréal.

## PATATES GARNETTE CHILI

**A VENDRE** 200 minots de Patates Garnette Chili. Cette espèce est garantie pour produire le double des autres sortes. Cette année elles ont autant produit qu'à l'ordinaire, et elles sont aussi garanties pour ne point se gâter.

Aussi quelques minots d'avoine de Norvège.

S'adresser au soussigné à Québec,  
21 avril 1870.

LOUIS BILODEAU.

## AVOINE DE NORVEGE

**A VOINE DE NORVEGE A VENDRE.**—Le soussigné offre en vente 50 minots de cette avoine récoltée à Ste. Anne l'été dernier, et supérieure à celle achetée aux Etats-Unis.—Prix : le minot, \$5 ;  $\frac{1}{2}$  minot, \$3 ;  $\frac{1}{4}$  de minot, \$2.

7 avril 1870.

FIRMIN H. PROULX,  
Editeur de la *Gazette des Campagnes*,  
Ste. Anne de la Pocatière.

## APPRENTIS TYPOGRAPHES DEMANDÉS

**DEUX** jeunes gens désirant apprendre la typographie trouveraient immédiatement de l'emploi à l'imprimerie de la *Gazette des Campagnes*, en s'adressant à l'Editeur Propriétaire.

## A VENDRE A LA FERME-MODELE DE STE. ANNE

**DEUX** Taureaux,  $\frac{3}{4}$  Ayrshire, âgés de deux ans.

Conditions faciles.

S'adresser à

Ste. Anne de la Pocatière, 31 mars 1870.

J. ROY, C. P.

## SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE KAMOURASKA

**L'ÉTALON** *Young Messenger* acheté par cette société à l'exposition provinciale de London, Haut-Canada, l'automne dernier, servira dans la saison prochaine aux conditions suivantes, savoir :

Pour les membres de la société, \$4 par saillie.

Pour ceux qui ne le sont pas, mais qui résident dans le comté, \$8.

Pour ceux qui résident en dehors du comté, \$10.

Une remise sera faite à ceux qui amèneront plusieurs juments. *Young Messenger* est mi-sang, âgé de cinq ans. Il vient par son père du célèbre *Hamiltonian* et par sa mère de *Warrior* dont les descendants ont acquis une grande réputation.

La société d'agriculture de Kamouraska va rendre un grand service aux éleveurs de chevaux du comté. Ils s'empresseront sans doute de profiter de l'occasion qui leur est offerte à des conditions si faciles. Un bon cheval est toujours un article de grande valeur, soit que le propriétaire le destine à la vente, soit qu'il le garde pour son propre usage. Six piastres ne sont rien lorsqu'il s'agit de quadrupler la valeur d'un poulain.

S'adresser à

31 mars 1870.

AUGUSTE CASGRAIN,  
Rivière-Ouelle.